

ARVAL, ACTEUR RESPONSABLE & ENGAGÉ POUR UNE MOBILITÉ DURABLE

#ARVALBEYOND

Rapport RSE 2023



ARVAL
BNP PARIBAS GROUP

For the many journeys in life*

*Pour tous les trajets de la vie

SOMMAIRE

ÉDITO 03

CONTEXTE
DU BUSINESS 04

PRÉSENTATION D'ARVAL
& NOTRE AMBITION 05

ARVAL BEYOND
CAP SUR NOS OBJECTIFS 2025 06

NOTRE STRATEGIE RSE
2020-2025 07



PILIER ÉCONOMIQUE
DÉVELOPPER NOS ACTIVITÉS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE ET DURABLE

08



PILIER SOCIAL
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT
ET L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS

13



PILIER CIVIQUE
ÊTRE UN ACTEUR
POSITIF DU CHANGEMENT

20



PILIER ENVIRONNEMENT
AGIR CONTRE LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE

26

POURQUOI CE DOCUMENT

L'année 2023 est pour Arval France une nouvelle étape dans sa Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE). Nous sommes sur la bonne voie pour atteindre nos objectifs fixés dans notre stratégie, notamment grâce au renforcement de notre engagement RSE dans toutes les facettes de nos opérations.

Arval est un acteur engagé, cela signifie notamment que nous sommes déterminés à promouvoir la mobilité durable sous toutes ses formes auprès de nos clients, en nous appuyant notamment sur des partenariats qui visent à créer de la valeur à long terme pour l'ensemble de nos parties prenantes.

En partageant dans ce document nos réalisations et nos objectifs futurs, nous réaffirmons notre engagement à agir pour un avenir plus durable pour tous.

Nos collaborateurs sont un maillon essentiel de notre démarche RSE. Nous remercions les équipes d'Arval France qui, par leurs contributions à ce rapport, ont permis de mettre en lumière des initiatives importantes que nous avons entreprises durant l'année.

Pourquoi la mobilité durable impacte-t-elle autant les entreprises ?

Sarah Roussel : Les entreprises sont aux premières loges des transformations du secteur des mobilités compte tenu du poids qu'elles représentent dans les véhicules qui circulent sur nos routes et des usages de conduite de leurs collaborateurs.

Elles doivent s'adapter à un environnement fiscal et réglementaire parfois difficilement lisible. Elles sont confrontées à des ruptures technologiques sur les nouvelles motorisations de véhicules complexes à appréhender, et à une attente et une pression sociétale fortes qui les amènent à repenser les sujets de mobilité de manière globale.

Quels sont concrètement les principaux enjeux pour vos clients ?

Anne-Hélène Lamèthe-Avril : Le premier enjeu pour nos clients est de décarboner leurs flottes d'entreprise, un moyen de remplir leurs objectifs RSE et de respecter les quotas de la loi d'orientation des mobilités* ou de la mise en place des Zones à Faibles Émissions**. Le deuxième enjeu est de rationaliser et optimiser l'usage des solutions de mobilité pour en maîtriser les coûts. Enfin, un troisième défi est de fidéliser les talents grâce à une politique de mobilité qui soit attractive et qui réponde à leurs attentes.

*Loi d'orientation des mobilités : <https://www.ecologie.gouv.fr/loi-dorientation-des-mobilités>

**Zones à faibles Émissions : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/zones-faibles-emissions-zfe>

L'électrification est clé pour vos clients et dans la transition du secteur automobile. Quelle place souhaitez-vous donner Arval dans ce nouveau paysage ?

Sarah Roussel : Arval est engagé depuis de nombreuses années en faveur de la transition énergétique. Notre rôle est d'orienter nos clients, avec un devoir de conseil, et de proposer des produits et services adaptés. À fin 2023, au niveau international, notre flotte globale de véhicules électriques s'élève à 166 363 unités, soit une progression de 85 % par rapport à 2022. La part des véhicules électriques dans la flotte d'Arval en France ne cesse de progresser également : entre 2022 et 2023, celle-ci a cru de +59 %. En tant que loueur, notre démarche s'inscrit dans un écosystème global, aux côtés d'acteurs dont les rôles sont complémentaires : constructeurs automobiles, énergéticiens, loueurs, entreprises utilisatrices, régulateurs et pouvoirs publics.

Pour une mobilité plus durable, le déploiement de nouvelles solutions est essentiel. Comment Arval se positionne-t-il sur ce sujet ?

Anne-Hélène Lamèthe-Avril : Si les enjeux de décarbonation des flottes de véhicules sont cruciaux, il s'agit aussi d'appréhender les nouvelles pratiques et attentes liées à la mobilité, notamment de la part des collaborateurs de nos clients. La politique mobilité est aussi un enjeu d'attractivité ! Arval accompagne un changement global : avec bien sûr, le véhicule électrifié et les solutions pour simplifier sa recharge, mais nous proposons aussi une large palette de solutions de mobilité : en mode partagé, comme l'autopartage, le vélopartage, mais aussi le vélo de fonction en location longue durée, la mise

en place de « hubs » de mobilité ou encore l'Arval Mobility Pass qui permet aux employeurs de centraliser l'ensemble des subventions pour la mobilité de leurs salariés. Cette expertise, c'est toute la force d'Arval pour relever ces défis aux côtés de nos clients et contribuer à l'émergence des mobilités de demain.

Comment votre Responsabilité Sociétale d'Entreprise s'exprime-t-elle au sein d'Arval ?

Sarah Roussel : L'engagement d'Arval s'exprime au travers de notre stratégie RSE, axée sur 4 piliers : économique, social, civique, environnemental, et qui vise à dialoguer avec l'ensemble des parties prenantes : collaborateurs, clients, fournisseurs, société civile. Il est aussi porté par nos collaborateurs, avec une RSE présente dans toutes nos activités, à chaque étape : process, produits, business et accompagnement de nos clients. Notre RSE est au cœur de notre stratégie. Nous avons mené de nombreuses initiatives en 2023, que je vous invite à découvrir au sein de ce rapport, avec des avancées qui sont le résultat de l'implication des équipes Arval et de la qualité des relations entretenues avec nos clients, partenaires, fournisseurs et communautés.



Sarah Roussel
Directrice Générale
Arval France

Anne-Hélène Lamèthe-Avril
Directrice de la communication
et de l'engagement
Arval France

CONTEXTE DU BUSINESS

TENDANCES DU MARCHÉ

Défis environnementaux, contexte inflationniste, évolutions réglementaires, transformation des habitudes de déplacement : le marché du véhicule d'entreprise est en constante évolution. Tout au long de l'année, les études menées par l'Arval Mobility Observatory* donnent des informations clés pour mieux comprendre ce marché.

Décryptage des principales tendances.



2023 : UN RETOUR MITIGÉ À LA CROISSANCE

Le marché du véhicule d'entreprise a renoué avec la croissance en 2023. Selon les statistiques de l'Arval Mobility Observatory, les immatriculations de véhicules particuliers (VP) et de véhicules utilitaires légers (VUL) ont progressé de 17,3 % sur un an. Ce résultat met un terme à trois années de baisse successives, liées à la crise sanitaire, notamment, et à ses répercussions. Pour autant, ce bilan reste mitigé : il manque encore 74 175 unités au marché pour retrouver les niveaux de 2019. Les résultats 2024 seront cruciaux pour juger du redressement réel du marché.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES FLOTTES DE VÉHICULES

La France s'est fixé l'objectif d'atteindre, d'ici à 2050, la décarbonation complète du secteur des transports terrestres⁽¹⁾. L'électrification des véhicules est un levier indispensable pour y parvenir. Des mesures législatives concrètes ont ainsi été instaurées : depuis 2022, les flottes d'entreprises composées de plus de cent véhicules doivent répondre à des objectifs de « verdissement »⁽²⁾.

Le Baromètre annuel des flottes et de la mobilité a permis d'observer que l'électrification du parc automobile des entreprises se poursuit. En 2023, les modèles électrifiés représentaient environ 21 % du marché entreprise (+ 4,9 points en un an)⁽³⁾.

Dans ce contexte, afin d'accompagner ses clients dans la transition énergétique de leur flotte de véhicules, Arval apporte son expertise et des solutions adaptées – répondant aux multiples enjeux (techniques, financiers, réglementaires, besoins et usages, etc.) auxquels sont confrontés les entreprises.

DISPOSITIFS MOBILITÉ : DES OPPORTUNITÉS À SAISIR

Depuis 2020, dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités, les entreprises françaises ont la possibilité de mettre à disposition de leurs collaborateurs un « Forfait Mobilités Durables » (FMD), en cas de recours à des mobilités plus durables pour les trajets domicile-travail (vélo, covoiturage, autopartage...). En parallèle, le Crédit Mobilité, dispositif complémentaire, est un budget alloué au salarié par l'entreprise en contrepartie d'un renoncement à une voiture de fonction ou d'un changement de véhicule plus petit ou moins polluant. Ces mesures incitatives rencontrent pourtant des freins : le Baromètre FMD⁽⁴⁾ révèle que 4 entreprises sur 5 ont des difficultés à le mettre en œuvre, en raison d'un manque de compréhension et d'information sur le sujet.

LANCEMENT DES ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

Afin de lutter contre la pollution atmosphérique dans les villes, la mise en place de zones à faibles émissions (ZFE) était un axe fort de la Loi d'Orientation des Mobilités de 2019. Cette mesure établit une interdiction de circulation aux véhicules les plus polluants dans un périmètre défini. Après les premières entrées en vigueur en 2023, le déploiement progressif de ces ZFE va se poursuivre jusqu'en 2025. Un contexte qui va conduire les entreprises à adapter leur flotte automobile en conséquence. Une opportunité également pour proposer un plus large choix de modes de transport aux collaborateurs.



LA PLACE GRANDISSANTE DE LA MULTIMODALITÉ

Face aux enjeux environnementaux et aux transformations des modes de travail, les habitudes de déplacement des salariés français évoluent. Les mobilités de demain reposent sur une plus grande diversité de solutions et sur la combinaison de celles-ci.

Si le véhicule individuel reste encore le moyen de transport majoritairement utilisé pour aller au travail - près de 70% des salariés, ce pourcentage est néanmoins en baisse depuis 2017⁽⁵⁾ au profit des transports en commun, de la marche à pied ou du partage de véhicule. Pour les salariés, avoir un choix entre plusieurs modes de transport est un facteur positif pour la qualité de vie au travail. Par ailleurs, 62 % d'entre eux estiment que « leur entreprise devrait (les) inciter à adopter des moyens de transport plus respectueux de l'environnement ».⁽⁶⁾

Pour les entreprises, la multimodalité est aussi un atout qui participe à la fidélisation des talents et leur offre l'opportunité de renforcer leur marque employeur. 24 % des entreprises ont d'ailleurs changé leur politique mobilité, ou envisagent de le faire, en raison de l'augmentation du télétravail.⁽³⁾

⁽¹⁾Article 73 de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, dite LOM. ⁽²⁾Article 77 de la loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, dite LOM. En décembre 2023, une proposition de loi a d'ailleurs été déposée afin de renforcer ces objectifs à horizon 2032. ⁽³⁾Baromètre des flottes et de la mobilité, 2024, Arval Mobility Observatory. ⁽⁴⁾Baromètre « Forfait mobilités durables », Edition 2024, Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires et l'ADEME. ⁽⁵⁾Étude « Les nouvelles mobilités d'entreprise », Edition 2023, Viaoive pour l'Arval Mobility Observatory. ⁽⁶⁾Ibid.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

1 500
collaborateurs

sur
14

sites
dont trois principaux
(Rueil-Malmaison, Rennes
et Lyon)

81% ⁽¹⁾

considèrent Arval France
comme une entreprise
soucieuse de l'environnement

Au service de

50 000

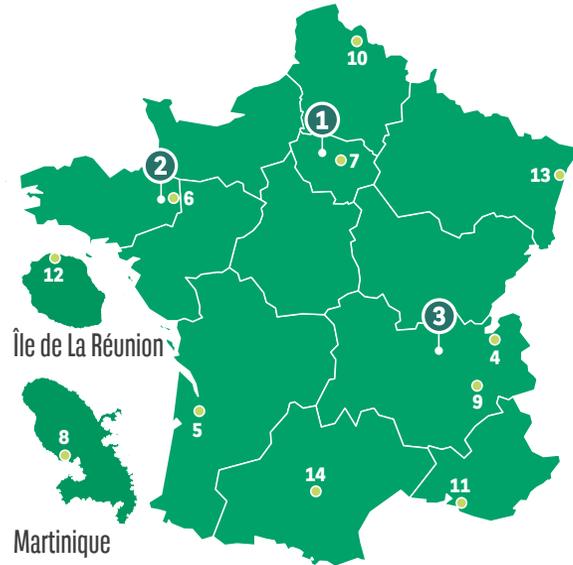
clients - PME, grands groupes
internationaux, TPE et acteurs
publics - et des particuliers

354 000

véhicules
loués

38%

de nos commandes
sont des véhicules électrifiés
(hybrides + électriques)



1 ARVAL SIÈGE

22 rue des deux Gares
92564 Rueil-Malmaison

2 ARVAL RENNES

Parc Edonia,
Rue de La Terre Victoria
35760 Saint-Grégoire

3 ARVAL LYON

23 rue Félix Mangini
69009 Lyon

- 4 • Anncy
- 5 • Bordeaux
- 6 • Cesson-Sévigné
- 7 • Créteil
- 8 • Fort-de-France (Martinique)
- 9 • Grenoble
- 10 • Lille
- 11 • Marseille
- 12 • Sainte-Clotilde (La Réunion)
- 13 • Strasbourg
- 14 • Toulouse

NOTRE AMBITION

Chez Arval, notre ambition est de conduire le changement en matière de mobilité durable sur tous nos marchés : notre entreprise, nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires.

Nous sommes convaincus qu'une mobilité sûre et bas carbone est essentielle au bien-être de chacun.

Notre **objectif** est d'accroître notre impact social et environnemental dans tous les aspects de nos activités, en tirant profit de notre savoir-faire.

POUR Y PARVENIR, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

1. **réduire** nos émissions de gaz à effet de serre et le gaspillage des ressources tout au long du cycle de vie de notre flotte et dans toutes nos opérations ;
2. **accélérer** l'adoption de la mobilité bas carbone et favoriser les pratiques de mobilité sûre ;
3. **développer** une culture d'entreprise qui inspire et accompagne nos équipes pour concrétiser notre ambition.

CAP SUR NOS OBJECTIFS 2025

2023 marque la quatrième année depuis le lancement du plan stratégique Arval Beyond 2020-2025.

Ce plan a été mis en place pour renforcer le modèle économique historique d'Arval, en y insufflant nos ambitions en matière de développement durable, portées par des équipes Arval engagées.



**DONNER LES MOYENS À NOS COLLABORATEURS
DE CRÉER DE L'IMPACT POSITIF**

12 000

heures de bénévolat effectuées par
les collaborateurs d'Arval France

**PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ
PROFESSIONNELLE**

50%

de femmes dans le Comité
exécutif d'Arval France

**ACCOMPAGNER LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

150 000

véhicules électrifiés
(hybrides + électriques)

**FACILITER ET OPTIMISER LES
TRAJETS**

25 000

utilisateurs de solutions
de mobilité

**RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE
DE NOTRE FLOTTE**

-30%

émissions de CO₂ vs. 2020
dans la flotte louée

NOTRE STRATÉGIE RSE

2020 / 2025

CONTRIBUER À
15 OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE L'ONU



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies en 2015 lors de l'Accord de Paris. Il s'agit d'un appel universel à l'action pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que, d'ici à 2030, tous les peuples jouissent de la paix et de la prospérité. Chez Arval, nous contribuons à 15 des 17 ODD pour un meilleur équilibre d'un point de vue social, économique et environnemental.

Notre stratégie de développement durable s'articule autour de **quatre piliers**. Chacun d'entre eux comprend **trois engagements** autour desquels sont fixés nos objectifs et nos actions contribuant à la fois aux ODD et à nos objectifs pour 2025.



1. Promouvoir la **mobilité durable** avec un impact positif

2. Avoir les meilleurs **standards éthiques**

3. Partager avec nos parties prenantes des **standards élevés de responsabilité**



4. Promouvoir la **diversité et l'inclusion** sur le lieu de travail

5. Être une **"good place to work"** avec une gestion responsable de l'emploi

6. Être une entreprise apprenante offrant une **gestion dynamique** des carrières



7. Influencer et agir pour la **prévention du risque routier**

8. Financer et soutenir la **recherche** sur la mobilité de demain

9. Mener des **actions philanthropiques** en lien avec notre cœur d'activité



10. Accompagner nos clients dans la transition vers une **mobilité bas carbone**

11. Réduire l'**empreinte environnementale** liée à notre fonctionnement propre

12. Promouvoir la **connaissance et le partage** des meilleures pratiques environnementales

PILIER ÉCONOMIQUE

DÉVELOPPER NOS ACTIVITÉS
DE MANIÈRE ÉTHIQUE
ET DURABLE

1. Promouvoir la **mobilité durable** avec un impact positif
2. Avoir les meilleurs **standards éthiques**
3. Partager avec nos parties prenantes des **standards élevés de responsabilité**

85%

DES MISSIONS DE CONSEIL
délivrées par Arval Consulting
France à ses clients en 2023 ont
concerné la mobilité durable⁽¹⁾

⁽¹⁾ C'est-à-dire toute mission contribuant à la décarbonation de la mobilité des clients, dont les missions SMaRT d'Arval.

1. Promouvoir la mobilité durable avec un impact positif

Nous sommes convaincus qu'une approche globale, centrée sur les besoins de nos clients, peut impulser des changements à impact positif. Cette approche implique d'optimiser les flottes, de sélectionner des options de mobilité bas carbone et d'accompagner les conducteurs vers de nouvelles pratiques et habitudes de déplacement.

Location longue ou moyenne durée, auto-partage, multimodalité, ou encore solutions de micro-mobilité : notre offre de services permet à nos clients d'opérer leur transition énergétique et de contribuer à leurs objectifs de réduction de leur empreinte carbone.



ACCOMPAGNER UN CHANGEMENT GLOBAL

Arval propose un accompagnement complet à ses clients, allant du conseil jusqu'à la mise en œuvre :

- Nous analysons les besoins de mobilité, les objectifs de développement durable et budgétaires de nos clients afin d'identifier les solutions les plus adaptées et le TCO⁽¹⁾ le plus optimal ;
- Nous aidons à la prise de décision et au suivi des progrès (par ex., la réduction des émissions de CO₂), grâce aux données fournies par notre solution Arval Connect ;
- Nous facilitons l'adoption des véhicules électriques en offrant des solutions clé-en-main, et innovantes, comme avec la recharge en tant que service ;
- Nous favorisons les mobilités alternatives, avec des solutions multimodales, partagées, ou encore la location de vélos ;
- Nous innovons pour répondre aux besoins spécifiques de certains secteurs (par ex., en optimisant la logistique du dernier kilomètre).

Toutes ces solutions permettent aux utilisateurs de se déplacer en fonction de leurs besoins et aux gestionnaires d'accélérer la transition écologique de la flotte de véhicules, tout en maîtrisant les coûts.

NOTRE EXPERTISE CONSULTING AU SERVICE DE SOLUTIONS SUR MESURE

Afin d'accompagner les entreprises dans la transition énergétique de leur flotte et leur politique globale de mobilité, Arval Consulting propose un conseil d'expert à forte valeur ajoutée. De l'approche stratégique à l'implémentation opérationnelle, nos consultants s'appuient sur des méthodologies éprouvées, dont l'Arval Mobility Consulting.

Lancée en 2021, Arval Mobility Consulting est une approche qui permet de mettre en place une mobilité multimodale et optimisée pour l'ensemble des trajets. De nouvelles attentes et solutions sont intégrées, comme les préoccupations environnementales, la mobilité partagée ou bien le développement de la mobilité en tant que service.

SE RENCONTRER AUTOUR DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

En 2023, les équipes d'Arval France ont participé à de nombreux événements afin de promouvoir des solutions innovantes de mobilité, dont :

Le Salon des Maires et des Collectivités Locales à Paris

Cet événement a été l'occasion d'échanger sur les enjeux liés à la mobilité et de présenter notre offre de location longue durée de vélos avec notre partenaire Tim Mobilité.

Drive to Zero au Grand Palais éphémères à Paris

Ce rendez-vous européen a réuni de nombreux acteurs autour de la « mobilité décarbonée ». Une occasion pour nos équipes d'échanger sur les bornes de recharge bidirectionnelles V2G (vehicle-to-grid).

Connect Fleet à Deauville

Une rencontre qui réunit les décideurs de la gestion de flottes automobiles et leurs partenaires. À cette occasion, l'autopartage a été mis en avant par Arval France.

La méthode Arval Mobility Consulting s'articule autour de trois étapes :

1. accompagnement à la définition des objectifs de l'entreprise en matière de mobilité durable par les équipes Consulting d'Arval ;
2. analyse des habitudes de mobilité des salariés à partir des données de l'audit de mobilité pour comprendre les besoins réels de leurs collaborateurs ;
3. sur la base des attentes du client et de la situation actuelle, élaboration d'une politique de mobilité sur-mesure, avec des solutions adaptées pour chaque salarié, incluant voitures, vélos, trottinettes, covoiturage et forfaits mobilité.

Les entreprises font face à de nombreux défis. Avec l'approche Consulting d'Arval, nous les accompagnons dans le déploiement d'une politique mobilité qui adopte une vision globale, combinant optimisation de la flotte, atteinte des objectifs environnementaux et réponse aux usages et besoins des collaborateurs.

Régis MASERA,
Directeur de l'Arval
Mobility Observatory et du
Consulting d'Arval France

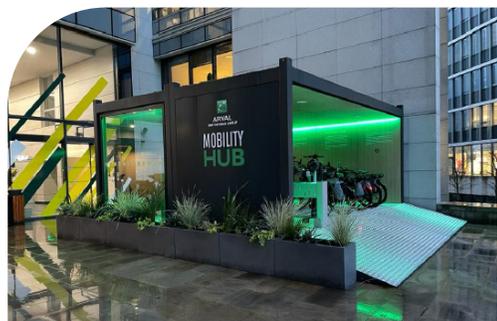


⁽¹⁾TCO : Total Cost of Ownership, soit le coût total de détention.

MOBILITÉS ALTERNATIVES : OFFRIR DES OPTIONS FLEXIBLES ET DIVERSIFIÉES

Arval Car Sharing est notre solution d'autopartage. Les véhicules sont accessibles en libre-service sur simple réservation, via un site web ou une application. Cette solution flexible et entièrement numérique – de la réservation du véhicule jusqu'à sa restitution – facilite les déplacements des salariés et permet d'optimiser la gestion des flottes d'entreprises avec des véhicules à faibles émissions. Elle offre une expérience simple, fluide pour tous les salariés.

Le Vélopartage est une solution idéale pour les déplacements des salariés sur de courtes et moyennes distances. Arval le préconise pour les déplacements entre plusieurs sites d'une même entreprise ou vers des communes limitrophes. Le Vélopartage fait partie de l'offre Arval Mobility Hub et contribue à une politique mobilité durable, attrayante et fidélisante.



FOCUS

Créer des synergies entre acteurs de solutions de mobilité

Chez Arval, nous sommes convaincus que le développement de partenariats technologiques et stratégiques est essentiel au déploiement de solutions de mobilité de nouvelle génération, afin d'accompagner nos clients vers une mobilité à faible émission carbone.

Accélérer le déploiement du « vélo de fonction »

En 2023, Arval a signé un partenariat avec la startup Zenride, spécialiste de la location de vélo. Il nous permet de déployer, auprès de nos clients et leurs collaborateurs, une offre de vélo location longue durée (LLD) combinant :

- un catalogue de vélos avec plus de 700 points de vente en France et des sites web spécialisés ;
- la possibilité de retirer et faire réparer les vélos sur l'ensemble du territoire français ;
- Une proposition de valeur universelle auprès de chaque collaborateur ; choisir le vélo qui lui ressemble où il le souhaite.

Arval Bike Lease, notre offre de vélos LLD, donne accès à un large réseau de magasins de vélos et à un vaste catalogue regroupant les plus grandes marques, avec un pack de services complet. Cette formule permet aux entreprises d'offrir à leurs employés une solution alternative pour leurs trajets courts.

En 2023, 683 vélos en LLD ont été loués (89 en 2022) et plus de 10% des collaborateurs d'Arval France y ont souscrit.

En route vers les mobilités de demain : découvrez « les vélos de fonction »



Arval Mobility Pass : faciliter l'accès à la mobilité multimodale

Lancée en septembre 2023, en partenariat avec Betterway, l'Arval Mobility Pass est une enveloppe mobilité à laquelle est associée une carte de paiement dédiée à la mobilité durable des collaborateurs de nos clients, leur facilitant l'accès à de multiples options : transports en commun, mobilité partagée, etc. Pour les équipes gestionnaires, une plateforme permet de suivre des indicateurs clés et de centraliser l'ensemble des dispositifs liés à leur politique mobilité⁽¹⁾ (Forfait Mobilité Durable, abonnements de transports en commun, Crédit Mobilité)

En savoir plus sur l'Arval Mobility Pass



L'Arval Mobility Pass est le résultat de notre partenariat avec Betterway, pionnier du paiement de la mobilité et de la gestion des avantages mobilité en entreprise. Il nous permet de proposer une offre de mobilité multimodale simple d'usage, clé-en-main et au meilleur rapport qualité-prix, fondée sur les besoins de nos clients et leurs salariés.

Barbara **BLANC**,
Directrice
Partenariats, Digital
et Marketing
d'Arval France



⁽¹⁾ Depuis le 1^{er} janvier 2018, les entreprises de plus de 100 salariés sont contraintes de mettre en œuvre un Plan de Mobilité (PDM).

2. Avoir les meilleurs standards éthiques

Nous nous attachons à mener nos activités selon une éthique exemplaire et à nous conformer aux meilleurs standards. Cela nécessite l'engagement de tous nos collaborateurs ainsi que la confiance de nos partenaires, de nos clients et de toutes les parties prenantes.

S'APPUYER SUR UNE BASE COMMUNE D'EXIGENCES

Notre Code de Conduite, commun à toutes les entités du Groupe BNP Paribas, encadre toutes nos actions et décisions et contribue à garantir la conformité de nos activités avec les lois et réglementations en vigueur.

Il définit un socle commun de principes déontologiques, d'éthique et d'intégrité, qui s'appliquent tout autant à notre conduite des affaires qu'aux comportements de nos collaborateurs dans leur activité professionnelle. Il s'articule en sept thématiques clés : l'intérêt de ses clients, la sécurité financière, l'intégrité des marchés, l'éthique professionnelle, le respect des personnes, la protection du Groupe, l'engagement dans la société. Il comprend aussi une section dédiée à la lutte contre la corruption.

En 2023, nous avons conduit une enquête interne⁽¹⁾ sur la perception du Code de Conduite et de la politique Diversité & Inclusion du Groupe BNP Paribas. Un sondage

pour s'assurer que nos politiques et valeurs se reflètent effectivement dans les pratiques, mesurer nos avancées et d'identifier des points d'amélioration.

PROTÉGER LES INTÉRÊTS DE NOS CLIENTS

La Protection des Intérêts du Client (PIC) est une priorité majeure pour Arval et un pilier de notre Code de conduite. L'objectif est de s'assurer que nos produits et services répondent le mieux aux besoins de nos clients et de les informer de façon claire et précise sur les caractéristiques, les coûts et les risques induits. Tout au long de la relation avec nos clients et du cycle de vie de ces produits et services, Arval s'assure de la conformité avec les réglementations en vigueur et leurs évolutions.

IMPLIQUER L'ENSEMBLE DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

Arval s'efforce d'assurer l'adhésion de ses fournisseurs, partenaires et clients aux principes de son Code de conduite, à travers des échanges réguliers, des évaluations et dans nos accords contractuels. Notre charte d'achats responsables et les clauses RSE applicables aux clients définissent les critères de leur engagement en faveur d'objectifs ESG.

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION ET LA FRAUDE

Arval fait preuve d'une tolérance zéro face à toute forme de corruption et de trafic d'influence. Des formations spécifiques et des séances de sensibilisation sont régulièrement suivies par nos équipes. À tout moment, les collaborateurs d'Arval peuvent signaler toute infraction au code de conduite anti-corruption en toute confidentialité et sans crainte de traitement discriminatoire.

FOCUS

Procédure d'alerte éthique

Aligné sur la politique du Groupe BNP Paribas, le dispositif d'alerte d'Arval est conforme à la loi française Sapin II sur « la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de l'économie » et aux réglementations locales en vigueur. Le mécanisme est ouvert à tous les salariés et, conformément à la loi Wasserman, également aux tiers externes, notamment aux anciens collaborateurs du Groupe, ainsi qu'aux fournisseurs et sous-traitants.

Les collaborateurs bénéficient d'un dispositif de signalement dédié et indépendant. Les parties prenantes externes peuvent utiliser un formulaire sur le site du Groupe BNP Paribas et d'Arval. Tous les signalements sont traités de manière confidentielle, conformément aux dispositions en vigueur.

ÉVALUER LES RISQUES ET S'ASSURER DE LA CONFORMITÉ

Dans le cadre de la démarche d'évaluation des risques du Groupe BNP Paribas, nous appliquons la procédure « Know Your Customer » à nos clients et prospects. Il s'agit d'une vérification préalable garantissant que nos relations d'affaires sont en conformité avec les lois, règles et réglementations applicables en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, la corruption, le financement du terrorisme et les sanctions dans les territoires où nous sommes présents.

FOCUS

La protection des données personnelles : une priorité pour Arval

Dans le respect de la réglementation en vigueur, en particulier le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et des exigences du Groupe BNP Paribas, Arval protège systématiquement les données personnelles de ses clients, fournisseurs, conducteurs et collaborateurs. Une démarche qui repose sur trois engagements clés : la transparence, la sécurisation et la protection des données et qui permet de renforcer la relation de confiance avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Dans cette optique, Arval a mis en place :

- une gouvernance dédiée à la protection des données, transversale et pluridisciplinaire, avec des réunions régulières de suivi ;
- un cadre global de protection des données avec des politiques et procédures structurantes ;
- des contrôles réguliers afin d'évaluer, de surveiller et d'améliorer le niveau de maturité et de conformité de la protection des données.

Par ailleurs, nous menons chaque année des actions de sensibilisation auprès de nos collaborateurs sur la protection des données.

⁽¹⁾Enquête Pulse Diversité & Inclusion réalisée une fois tous les deux ans.

3. Partager avec nos parties prenantes des standards élevés de responsabilité

S'efforçant d'avoir un impact positif sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, Arval poursuit ses efforts en activant différents leviers d'action :

- **notre charte d'achats responsables** incite les fournisseurs à la mise en place de mesures de vigilance dans le cadre de leurs démarches RSE et les informe des engagements pris par Arval ainsi que des attentes à leurs égards ;
- à travers nos contrats, nous visons à favoriser **des solutions d'économie circulaire**, en privilégiant les réparations, tout en maintenant notre exigence de qualité et sécurité ;
- nous intégrons des critères de développement durable dans nos nouveaux services, partenariats et études de processus ainsi que **des principes d'écoconception** dans nos activités ;
- nous mettons en place **des critères RSE lors des appels d'offres** dans nos partenariats afin de sélectionner des entreprises partageant nos engagements.

QUALITÉ DE SERVICE : UNE EXIGENCE PARTAGÉE AVEC NOS PARTENAIRES

En matière de service après-vente, Arval France déploie une stratégie de réseau, avec la qualité de service comme pilier central. L'objectif est de s'appuyer sur des garages partenaires sélectionnés pour leur qualité de service, leur implantation géographique, leur engagement environnemental et leur compétitivité-prix.

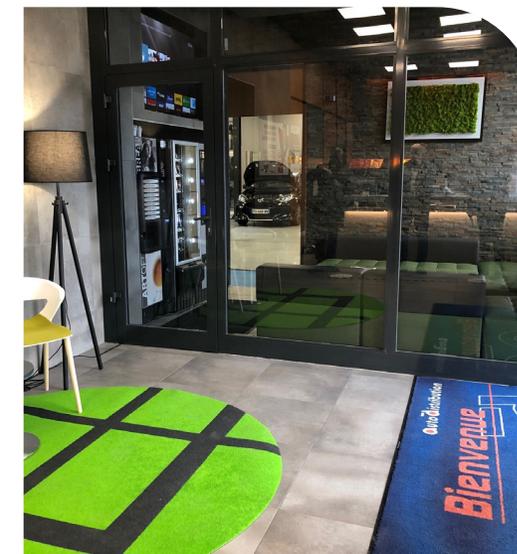
Le réseau est composé de deux types d'établissement : les Arval Centers spécialisés dans au moins un domaine d'intervention et les Arval Premium Centers, centres d'excellence multi-services qui peuvent prendre en charge plusieurs interventions simultanément pour un temps d'immobilisation réduit.

Ce réseau préférentiel, qui continue de s'étoffer (+51 % en 2023), a vocation à améliorer concrètement la qualité de service offerte à nos clients sur l'ensemble du territoire.

Une sélection rigoureuse de nos prestataires

Ce réseau préférentiel est constitué de garages répondant à un cahier des charges très précis. Plus de 130 critères, dont certains liés à des aspects RSE ainsi qu'un questionnaire dédié, nous permettent de les évaluer.

Ces évaluations sont complétées par des enquêtes post-événement auprès des conducteurs et des visites régulières des animateurs réseaux. Par ailleurs, nous accompagnons nos garages partenaires dans leur amélioration, à travers les engagements et bonnes pratiques mentionnées dans notre charte d'achats responsables.



329

ARVAL CENTERS
112 ouverts en 2023

22

ARVAL PREMIUM CENTERS
7 ouverts en 2023

PILIER SOCIAL

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS

4. Promouvoir la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail
5. Être une "good place to work" avec une gestion responsable de l'emploi
6. Être une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières

94%

DES COLLABORATEURS
en CDI/CDD présents
dans les effectifs au cours
de l'année 2023 ont suivi
au moins une formation
en 2023

56%

DE FEMMES
membres du Comité
exécutif Arval France

4. Promouvoir la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail

Favoriser la diversité des collaborateurs, dans un environnement de travail où chacun est inclus et traité avec équité et respect, est un élément fondamental de notre culture d'entreprise. La richesse des perspectives qui en résulte est gage de créativité et de performance pour l'entreprise.

Arval France mène une politique en matière de Diversité, d'Égalité et d'Inclusion en ligne avec les engagements du Groupe et notre stratégie RH. Depuis 2015, nous sommes titulaires du Label Alliance délivré par l'AFNOR, qui reconnaît nos bonnes pratiques en matière de diversité et d'égalité professionnelle. Chaque année, des actions concrètes sont menées afin de valoriser toutes les différences, en ligne avec la nouvelle Charte des Engagements Diversité, Équité & Inclusion du Groupe Arval.

Découvrez
**CHARTRE DES ENGAGEMENTS DIVERSITÉ,
ÉQUITÉ & INCLUSION**

CHARTRE DES ENGAGEMENTS DIVERSITÉ, ÉQUITÉ & INCLUSION

Partager une ambition commune

En juillet 2023, une Charte Diversité, Équité & Inclusion (DE&I), a été signée par les membres du Comité Exécutif du Groupe Arval, formalisant un engagement et des ambitions communes. Ce document de référence commun à l'ensemble des 29 pays et co-construit avec les ambassadeurs Diversité et Inclusion locaux aborde 5 enjeux clés.

Les 5 priorités définies dans la Charte Diversité, Équité & Inclusion Arval

1. **Égalité des genres**
2. **Inclusion** des personnes en situation de handicap
3. **Multiculturalisme**
4. **Intergénérationnel**
5. **Orientation sexuelle**

LE RESPECT : UNE VALEUR CENTRALE POUR ARVAL

Nous veillons à ce que tous les collaborateurs d'Arval se sentent respectés sur leur lieu de travail et dans leurs relations mutuelles, avec une attention particulière portée à la lutte contre toute forme de discrimination, de situation de harcèlement ou de violence au travail. Pour cela, nous nous assurons du respect du Code de conduite du Groupe, nous avons renforcé notre dispositif de prévention et de traitement des alertes et appliquons la tolérance zéro.

En 2023, Arval France a déployé la campagne de sensibilisation « Respect des personnes » auprès de ses collaborateurs. Sous la forme d'une bande-dessinée pédagogique, plusieurs thématiques ont été abordées : le sexisme au travail, l'intergénérationnel, la nondiscrimination, le handicap, le respect des codes de l'entreprise, la reconnaissance au travail et le respect et le droit à la déconnexion. Une occasion de rappeler les engagements et actions de l'entreprise et de renforcer la connaissance sur ces sujets.

Chez Arval France en 2023

52,5%

DES COLLABORATEURS
sont des femmes,
dont 47 % sont cadres

56%

DE FEMMES
membres du Comité
exécutif

88/100

NOTE GLOBALE
obtenue à l'Index Égalité
professionnelle entre les
femmes et les hommes¹

65%

DES PROMOTIONS
ont été attribuées
à des femmes

Agir pour l'égalité et la mixité professionnelle

FOCUS

Recrutement, rémunérations, accès aux formations, articulation vie professionnelle et vie personnelle... Arval France agit pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

En 2023, **65 % DES PROMOTIONS** au sein d'Arval France ont été attribués à des femmes².

Par ailleurs, de nombreuses initiatives sont engagées, témoignant de notre intention d'œuvrer en faveur d'une culture de la mixité :

- depuis 2021, notre programme talents femmes « Arval Women in Action » a permis d'accompagner le parcours professionnel de 16 collaboratrices d'Arval en France ;
- depuis 2022, l'Association BNP Paribas Mix-City qui a pour objectif de soutenir le développement professionnel des femmes au sein du Groupe BNP Paribas, est présidée par une collaboratrice d'Arval ;
- en signant la charte #JamaisSansElles, Arval France et ses porte-paroles s'engagent à ne plus intervenir dans des événements internes ou externes (débats, tables rondes, etc.) de plus de 3 intervenants sans la prise de parole d'au moins une femme.

Des actions de sensibilisation et de prévention contre le sexisme « ordinaire » (e-learning, tables-rondes) sont menées auprès de nos collaborateurs. Ces derniers participent en outre aux enquêtes du collectif Stop au Sexisme Ordinaire en Entreprise (StOpE), dont le groupe BNP Paribas est membre depuis sa création en 2018.

¹Nos résultats 2023 à l'Index d'Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes sont consultables ici : <https://www.arval.fr/qui-sommes-nous/egalite-professionnelle-entre-les-femmes-et-les-hommes-arval-obtient-la-note-de-88-sur-100>. ²Population cadre et non cadre, correspondant à un changement de catégorie professionnelle effectué en 2023.

HANDICAP : NOS ACTIONS EN 2023

Au travers des actions menées par la Mission Handicap d'Arval France, nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la sensibilisation au handicap et de l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap

Partager son quotidien avec une personne en situation de handicap

Pour la deuxième année consécutive, Arval France a participé au DuoDay. Une initiative nationale dont le principe repose sur la rencontre : en binôme, une personne en situation de handicap externe à l'entreprise partage la journée d'un collaborateur. Une occasion de découvrir nos métiers et notre environnement professionnel. Pour les collaborateurs volontaires, c'est une expérience humaine qui contribue à lutter contre les idées reçues sur le handicap.



Le Duoday n'est pas seulement une journée d'ouverture de nos portes, c'est aussi une affirmation de notre engagement en faveur de l'inclusion. Je tiens à remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui se sont prêtés à l'exercice le temps d'une journée sous le signe de la convivialité et de l'énergie positive !

Sophia **RADOUANE**,
Responsable Diversité,
Égalité & Inclusion
Référente Mission
Handicap Arval France



Sensibiliser par le handisport

En juin 2023, handicap et sport étaient à l'honneur des Arval Diversity Days. Chaque année, cet événement a pour objectif de sensibiliser aux sujets liés à la diversité, l'égalité et l'inclusion. Conférences, expérience immersive et exposition photo : en France, Arval a proposé plusieurs animations en partenariat avec l'association CœurHandiSport, qui œuvre pour la visibilité et la médiatisation du handisport. Dans cette dynamique, Arval a également rejoint le Handi'Tour de France 2023-2024. Ce projet, à l'initiative

NOS RÉSEAUX DE COLLABORATEURS

Vecteurs de dialogue, les réseaux professionnels jouent un rôle actif dans la promotion de la diversité et de l'inclusion. Un moyen pour les collaborateurs de partager leurs engagements. Voici un panorama de nos réseaux :

PRIDE France réunit les collaborateurs et collaboratrices s'identifiant comme LGBTQI+ et leurs alliés, pour contribuer à créer un environnement professionnel dans lequel chacun et chacune puisse s'intégrer et s'épanouir, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.

MIXCITY contribue à faire progresser l'égalité professionnelle au sein du groupe BNP Paribas ; un levier majeur pour aider les femmes et les hommes du Groupe dans leur développement professionnel et personnel.

CULTURAL a une ambition : créer un environnement équitable et inclusif, où tous les collaborateurs issus de la diversité ethnoculturelle peuvent exceller.

INITIATIVES

WE GENERATIONS facilite les échanges entre les jeunes et les seniors du Groupe, avec tout ce que cela comporte en matière de transmission de connaissances et de savoirs, de réinterprétation des stéréotypes liés à des critères d'âge.

LATAMIGOS est ouvert à tous les collaborateurs en France « amis » des pays de l'Amérique Latine, qui souhaitent découvrir ce continent ou partager son art et sa culture.

ABILITY ambitionne de faire changer le regard sur les handicaps et dépasser les a priori qui y sont traditionnellement associés. Ce réseau de collaborateurs facilite la coopération, l'émulation et la solidarité autour des thématiques du handicap, des maladies invalidantes et de l'aidance.

de la Mission Handicap BNP Paribas, a pour objectif d'aller à la rencontre des collaborateurs du Groupe en région pour les sensibiliser au handicap. En novembre 2023, le Handi'Tour a fait escale sur le site Arval de Lyon. Au programme des festivités organisées par Arval France : un jeu handisport encadré par une association, la présence de notre partenaire TILIA pour promouvoir le dispositif d'accompagnement des collaborateurs aidants, ainsi que des échanges avec les ambassadeurs du réseau professionnel Ability.



5. Être une "good place to work" avec une gestion responsable de l'emploi

Pour nos collaborateurs qui constituent un précieux capital humain, nous voulons qu'Arval soit un lieu de travail attractif qui favorise l'engagement et le développement professionnel.

AIDER NOS COLLABORATEURS À PRENDRE SOIN DE LEUR SANTÉ

Tout au long de l'année, des ateliers de sensibilisation sont proposés aux collaborateurs d'Arval France (prévention du cancer, dépistages, mois sans tabac, etc.). En 2023, un nouveau dispositif d'écoute et d'accompagnement a été mis en place pour les collaborateurs en France : HuCare avec la mise à disposition de psychologues en cas de besoin 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

En juin 2023, le service de Prévention et de Santé au Travail a organisé la Semaine pour la qualité de vie et des conditions de travail. À travers des vidéos, des conférences et un podcast, les collaborateurs d'Arval France ont été sensibilisés, cette année, aux maladies cardio-vasculaires.



ÊTRE UN EMPLOYEUR À L'ÉCOUTE

Plusieurs dispositifs nous permettent de recueillir l'opinion de nos collaborateurs et de mieux comprendre leur vécu au sein de l'entreprise. Il s'agit d'une démarche essentielle pour améliorer, notamment, notre management et nos espaces de travail.

Deux fois par an, les collaborateurs d'Arval sont invités à répondre à notre enquête « Pulse » qui permet de mesurer la perception qu'ils ont de leur quotidien au travail et d'identifier des opportunités de progrès.

L'engagement des collaborateurs fait partie de nos indicateurs stratégiques. C'est pourquoi nous suivons le score NPE (Net Promoter Employee). Cet indicateur, qui s'inspire du score NPS (Net Promoter Score) mesuré auprès de nos clients, évalue la satisfaction de nos collaborateurs. Chaque année, l'amélioration constante de notre NPE reflète la priorité accordée par Arval au bien-être, à l'équité et à l'inclusion de nos employés.

La qualité de vie au travail des équipes est une priorité au sein du groupe BNP Paribas. Une campagne de mesure de la Qualité de Vie au Travail est organisée chaque année, à laquelle Arval participe. Cette enquête permet de disposer d'une mesure objective de la qualité de vie au travail des collaborateurs d'Arval France et des éventuels facteurs de stress dans notre entreprise.

En outre, un dispositif d'alerte, en ligne avec le Groupe BNP Paribas, permet à tous les collaborateurs d'Arval de signaler - de manière anonyme et confidentielle - tout manquement au respect des personnes (harcèlement, discrimination, comportements inappropriés, etc.)

« ARVAL VOUS DIT MERCI ! » : VALORISER L'ENGAGEMENT DES COLLABORATEURS

Lancé en 2023, « Arval vous dit Merci ! » est notre programme de reconnaissance. Son objectif : remercier et accompagner des collaboratrices et des collaborateurs performants depuis plusieurs années au sein d'Arval et qui représentent les valeurs de l'entreprise. Pour cette première promotion, 12 collaborateurs

ont bénéficié d'un accompagnement collectif et individuel durant l'année écoulée, pour renforcer leurs compétences. En parallèle, leurs parcours sont mis en valeur à travers des portraits diffusés en interne et sur nos réseaux sociaux.





FOCUS

Collaborateurs aidants : un accompagnement personnalisé

En France, environ la moitié des aidants exercent une activité professionnelle et déclarent avoir dû modifier leur organisation de travail. Conscients de ces enjeux, nous avons souhaité soutenir concrètement nos collaborateurs qui font face à la dépendance d'un proche.

C'est pourquoi en 2022, Arval France a initié un partenariat avec Tilia. Cette start-up propose un dispositif pour épauler nos collaborateurs confrontés à la perte d'autonomie d'un parent ou d'un proche (grand âge, pathologie lourde...) dans leur quotidien. Il leur permet, en toute confidentialité, d'avoir accès à une application mobile proposant une large gamme de services (conseils juridiques et administratifs, simulateurs d'aides financières, bilans personnalisés, plans d'actions sur-mesure, etc.) financés par l'entreprise.

Le dispositif Tilia pour Arval France, quelques chiffres en 2023 :

- 93% de nos utilisateurs satisfaits des prestations
- 4 conférences proposées aux collaborateurs d'Arval France (préservation de soi, solutions de répit, ergonomie, méditation)



MOBILITÉS DOUCES: LES COLLABORATEURS ARVAL AUX AVANT-POSTES

En tant qu'acteur majeur de la mobilité, Arval œuvre pour favoriser l'adoption d'une mobilité à faible émission carbone, aussi bien pour ses clients que pour ses collaborateurs. De nombreuses initiatives sont en cours de déploiement, dont les collaborateurs Arval sont les premiers ambassadeurs.

Le vélo de Zenride

En 2023, Arval France s'est associé à la start-up Zenride afin de renforcer son offre de location vélo en location longue durée. Un partenariat avantageux pour nos collaborateurs encouragés à utiliser cette solution de mobilité douce : prise en charge par l'entreprise de 70% du coût total de la location.

La multimodalité à portée de main

Les collaborateurs du siège d'Arval et des sites de Rennes et Lyon bénéficient du dispositif Arval Mobility Hub. Les solutions de mobilité partagées - autopartage, vélopartage - proposées à nos clients sont à leur disposition pour faciliter leurs déplacements.



Découvrez
LA VIDÉO



6. Être une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières

Arval démontre sa volonté d'attirer, de nourrir et de valoriser tous ses talents. Pour cela, nos équipes RH en France déploient des actions pour accompagner nos 1 500 collaborateurs dans leur développement professionnel et faciliter la transmission de l'expérience, des valeurs et de l'expertise.

Le capital humain, l'expérience collaborateur ainsi que l'éthique & l'inclusion sont au cœur de la stratégie d'Arval France.

INVESTIR DANS LA FORMATION DE NOS COLLABORATEURS

Chez Arval, nos équipes sont notre atout. Dès l'arrivée, chacun bénéficie d'un parcours d'intégration qui lui permet de s'approprier son nouveau poste dans les meilleures conditions possibles.

Nos collaborateurs disposent d'un très large panel de formations tout au long de leur parcours professionnel, clé pour leur évolution professionnelle.

En 2023, 55 756 heures de formation ont été suivies au total par nos collaborateurs.

OFFRIR DES OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES EN RÉGION

Arval France déploie une stratégie de régionalisation visant à renforcer sa présence sur trois principaux sites : Rueil-Malmaison, Rennes et Lyon. Ainsi, en 2023, nous avons inauguré un nouveau site à Lyon, symbole de notre croissance dans ce bassin économique. Un choix qui confirme notre volonté d'offrir à nos collaborateurs des postes également en région. Dans cette même dynamique, 110 collaborateurs ont rejoint nos sites de Rennes et de Lyon en 2023.



Nos chiffres clés en 2023

427

POSTES POURVUS
au sein d'Arval France (dont mobilité intragroupe et recrutements externes)

493

ENTRETIENS DE CARRIÈRE réalisés

55 756

HEURES DE FORMATION suivies

DÉVELOPPER LA CONNAISSANCE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des formations spécifiques ont été créées afin de transmettre à l'ensemble des collaborateurs Arval les connaissances fondamentales sur les enjeux de développement durable et les engagements d'Arval. En 2023, 99 % des collaborateurs Arval en France ont ainsi suivi l'e-learning « Arval CSR & ESG Awareness ».

Nos formations sont intégrées dans la BNP Paribas Sustainability Academy : une plateforme de formations accessible par tous les collaborateurs du Groupe, co-construite en mode agile par les différentes entités.

ACCOMPAGNER TOUS NOS TALENTS

« Early Careers » est une équipe RH dédiée aux alternants, stagiaires, auxiliaires d'été et en contrat VIE. Son objectif est de créer un environnement propice à leur épanouissement et leur réussite, avec un accompagnement spécifique tout au long de leur expérience. Pour Arval, c'est un moyen de renforcer sa capacité à attirer, développer et retenir les meilleurs talents.

En 2023,

411

JEUNES ACCUEILLIS

**160 alternants,
144 stagiaires,
107 auxiliaires d'été**

90,4%

DES STAGIAIRES
RECOMMANDENT ARVAL,
selon
l'HappyIndex®Trainees
France¹



FOCUS

Porter une attention spécifique à nos collaborateurs seniors

Chez Arval, nous considérons que toutes les étapes du parcours professionnel sont importantes.

Dans le cadre de notre programme 1MillionHours2Help, nos collaborateurs seniors ont la possibilité de consacrer quelques heures à du tutorat de jeunes étudiants ou de réaliser du mécénat de fin de carrière.

Arval, particulièrement à l'écoute de ses collaborateurs seniors, offre à ces derniers la possibilité d'être accompagnés via notamment :

- un entretien de carrière spécifique, un bilan de compétences et l'acquisition de nouvelles compétences ;
- des options de travail flexibles, comme le temps partiel de fin de carrière ;
- la préparation à la retraite, en suivant notamment la formation « Gestion du changement et projet de vie » ;
- un suivi médical spécifique, notamment un dispositif de prévoyance santé renforcé et la formation « Préservons notre santé » pour les plus de 55 ans.



UN ACCÉLÉRATEUR DE CARRIÈRE

L'Arval Talent Care est un programme qui réunit des collaborateurs issus de pays, départements et tranches d'âge différents, afin d'accélérer leur développement professionnel. Durant neuf mois, ils participent à une multitude d'expériences : mentoring, formations, coaching, etc. À la fin du programme, ils présentent un projet en équipe devant un jury composé de membres du comité exécutif, de représentants nationaux, de clients et de partenaires. Comment mieux intégrer le développement durable dans nos activités quotidiennes était au cœur des projets de l'édition 2023.

À L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS GEN50+

À l'occasion de ses Inclusion Days 2023, Arval a réuni à l'automne 2023 ses collaborateurs seniors pour échanger sur les résultats de son enquête interne GEN50+. Un dispositif qui a permis de recueillir les besoins, préoccupations, défis et aspirations des collaborateurs de plus de 50 ans, d'évaluer leur niveau de satisfaction et d'engagement et de communiquer sur notre accompagnement dédié.

« Quelle vie professionnelle après 50 ans ? », a également été le thème d'une conférence retransmise en live pour tous nos collaborateurs, co-animée par deux de nos réseaux professionnels, MixCity et WeGenerations.

PILIER CIVIQUE

ÊTRE UN ACTEUR POSITIF DU CHANGEMENT

7. Influencer et agir pour la **prévention du risque routier**
8. Financer et **soutenir la recherche** sur la mobilité de demain
9. Mener des **actions philanthropiques** en lien avec notre cœur d'activité

878

CONDUCTEURS CLIENTS FORMÉS à la sécurité routière en 2023 (+160,5 % d'augmentation par rapport à 2022)

7 004

HEURES SOLIDAIRES dédiées par nos collaborateurs à des actions de volontariat en 2023

7. Influencer et agir pour la prévention du risque routier

Le risque routier professionnel est un enjeu majeur. Il est la première cause de décès en lien avec le travail ⁽¹⁾. Les entreprises ont un rôle essentiel dans la prévention de ce risque et la promotion de la sécurité routière.

Depuis plusieurs années, nous multiplions les actions pour prévenir le risque routier auprès de nos clients et de nos collaborateurs. En 2023, Arval France a poursuivi cet engagement avec une approche combinant technologie, formation et sensibilisation.

122 326

VÉHICULES CONNECTÉS

livrés à fin 2023 versus
49 703 en 2022 soit +146%

FORMER ET SENSIBILISER LES CONDUCTEURS

Apporter des solutions de mobilité sûres et optimisées fait partie de nos ambitions. En matière de prévention du risque routier, la formation et la sensibilisation des collaborateurs sont des leviers clés.

Selon les besoins de nos clients et les profils des conducteurs, Arval propose plusieurs types de formations axées sur les bonnes habitudes à adopter en termes de sécurité routière, de consommation de carburant ou encore de conduite d'un véhicule électrifié.

Newsletter, journée de sensibilisation, conférence en ligne : Arval s'appuie également sur un dispositif complet de sensibilisation à la sécurité routière autour de thématiques ciblées : téléphone au volant, alcool au volant, sécurité à vélo, etc.

ARVAL CONNECT: LA DIGITALISATION AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Lancée en 2022, Arval Connect est une solution de télématique développée en propre, dans le but d'optimiser les coûts, améliorer la sécurité des conducteurs et contribuer à la transition énergétique. Combinant l'expertise Arval en gestion de flotte et le retour d'expérience de nos clients, cette solution offre un suivi précis et en temps réel : analyse du comportement de conduite, données kilométriques, consommation de carburant, etc. Les données collectées² automatiquement (concernant les clients, les véhicules et les contrats) permettent notamment de générer des scores de conduite pour chaque utilisateur. Un système incitatif qui favorise les bonnes pratiques sur la route.

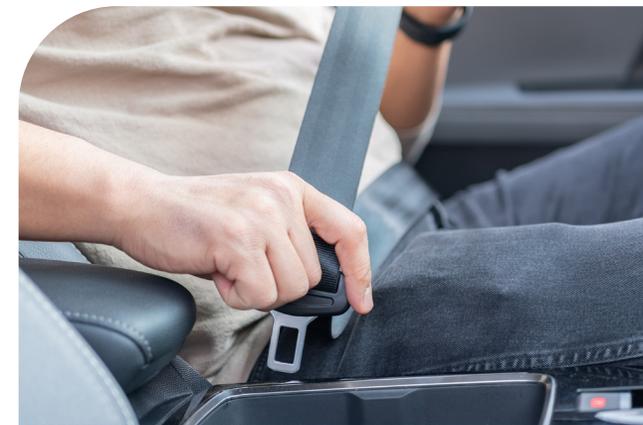
En formant à la conduite prudente et responsable, nous voulons agir concrètement pour la sécurité des usagers de la route et la réduction de la sinistralité. Nous développons actuellement notre offre de formation pour accompagner le changement de la motorisation du thermique vers l'électrique, avec des séances de coaching individuel de conduite.

Jérôme LAHAYE,
Directeur Assurance,
Arval France



Campagne digitale d'éco-conduite

En 2023, Arval a lancé une série de vidéos diffusée sur les réseaux sociaux, pour promouvoir les bonnes habitudes de conduite.



Prévention du risque routier : les bénéfices d'un plan de formation sur mesure

FOCUS

Arval accompagne GlaxoSmithKline, entreprise biopharmaceutique internationale, dans le déploiement de formations à la prévention du risque routier, destinées à ses collaborateurs terrain. Depuis 2015, 1 618 collaborateurs ont été formés, exprimant un taux de satisfaction de 93,6%. L'impact positif est conséquent : entre 2014 et 2023, la fréquence des accidents est passée de 46% à 20%.

Un nouveau plan 2024-2025 embarquera 540 collaborateurs. Il s'articulera autour de sessions de coaching individuel de conduite, sur la base de profils conducteurs et sur des thématiques clés, comme la sinistralité et/ou la conduite d'un véhicule électrifié. Un projet d'envergure pour les équipes Arval qui s'étalera sur environ 140 journées.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UN ENGAGEMENT D'ENTREPRISE

La prévention du risque routier est un engagement fort d'Arval, que nous appliquons et partageons à nos collaborateurs. En 2023, nous avons mené plusieurs actions concrètes, dont :

- **une prise de parole** de notre Directrice Générale rappelant notre engagement ;
- **une campagne de sensibilisation** basée sur les recommandations nationales⁽¹⁾ et la création d'un espace intranet dédiée à la sécurité routière ;
- **une Journée de la Prévention des Risques Routiers** organisée sur notre siège, avec une animation en réalité virtuelle sur la thématique du téléphone au volant ; un circuit à obstacles à réaliser avec des lunettes de simulation de taux d'alcoolémie et une animation « sécurité à vélo » avec notre partenaire Zenride ;
- **des formations, webconférences** et une campagne SMS de prévention rappelant les bonnes pratiques sur la route (vitesse, par temps de pluie, distance de sécurité, etc.) destinées aux conducteurs de véhicules de fonction.



La prévention du risque routier fait partie intégrante de l'engagement civique d'Arval.



Arval s'engage autour des **7 engagements pour une route plus sûre**⁽¹⁾

Interdire le téléphone au volant

Prescrire la sobriété sur la route

Exiger la ceinture pour chaque passager

Respecter les limitations de vitesse

Intégrer des moments de repos durant les trajets

Dispenser des formations à la sécurité routière

Utiliser les équipements de sécurité pour les vélos

FOCUS

Contribuer à une mobilité plus fiable et plus sûre pour le personnel soignant

Parce que le personnel soignant a des contraintes horaires particulières, comme le travail de nuit, il est essentiel de pouvoir leur apporter l'assurance de rouler dans un véhicule fiable en toute sécurité. C'est pourquoi Arval a lancé une offre Re-lease² à prix coûtant dédiée aux personnels soignants. Ils bénéficient ainsi de véhicules récents révisés et remis en état avec des prestations d'entretien, d'assistance et de pneumatiques. Arval renonce à toute marge sur cette offre.



8. Financer et soutenir la recherche sur la mobilité de demain

Favoriser l'essor d'une mobilité plus durable est une priorité incontournable pour Arval. Notre mission est d'accompagner ces transitions en apportant conseil, expertise et solutions innovantes.

Pour cela, nous nous appuyons sur le dialogue avec nos parties prenantes, l'analyse du marché à travers l'Arval Mobility Observatory, des expérimentations terrain, des partenariats technologiques stratégiques, ou encore des collaborations avec des startups.



DÉCRYPTER LES TENDANCES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

Depuis plus de 20 ans, l'Arval Mobility Observatory (AMO) est une référence dans l'analyse des tendances sur le marché de la flotte et de la mobilité. Les études de l'AMO, qui sont menées de manière fiable et indépendante, permettent à l'ensemble des acteurs du marché (entreprises, constructeurs, équipementiers, acteurs publics, etc.) de comprendre et anticiper les changements de l'univers de la mobilité.

Tendances de marché, fiscalité, prévention des risques, technologies, nouvelles mobilités, coûts d'usage, l'Arval Mobility Observatory organise des conférences et publie de nombreuses études sur ces thèmes. Il diffuse des publications essentielles pour une compréhension globale de l'évolution du paysage de la mobilité, comme le Baromètre annuel des flottes et de la mobilité, ou encore le TCO scope concernant les coûts d'usage.



LES PUBLICATIONS 2023 DE L'ARVAL MOBILITY OBSERVATORY :

- Baromètre annuel des flottes et de la mobilité⁽¹⁾
- Étude d'opinion « Les nouvelles mobilités en entreprise » avec l'institut Viavoice
- Les mutations du marché entreprise en 10 questions
- TCO Scope 2023
- Mémento des flottes et des mobilités 2023

Lire également le Mémento des flottes et des mobilités 2024 

L'ambition de l'Arval Mobility Observatory est de comprendre et anticiper les changements dans le monde de la mobilité. Transition énergétique, transformation des usages, dispositifs fiscaux, évolutions réglementaires, sont parmi les sujets analysés, suivis et décryptés. Ce sont des renseignements essentiels pour aider à la prise de décision, mieux comprendre les nouveaux modèles de mobilité et s'y retrouver dans un contexte et une offre en constante évolution.

Régis MASERA,
Directeur de l'Arval
Mobility Observatory et du
Consulting d'Arval France



Vivatech 2023

Avec plus de 150 000 visiteurs venus de 174 pays, 2 800 exposants et 11 400 startups, l'édition 2023 de VIVA Technology, dont BNP Paribas est partenaire fondateur, a battu tous les records de fréquentation. Une occasion unique pour Arval de rencontrer ses clients, partenaires et l'ensemble des acteurs de la mobilité. Transition énergétique, nouveaux modèles économiques, nouvelles façons de financer les infrastructures, les mobilités de demain nous ont réunis. À cette occasion, plusieurs experts d'Arval France sont intervenus pour présenter les enjeux d'une mobilité pour tous.

FOCUS

Baromètre annuel des flottes et de la mobilité⁽¹⁾

1/4 ≡

DES ENTREPRISES

a déjà modifié ou envisage de modifier sa politique de mobilité en raison du développement du télétravail

83%

DES ENTREPRISES

déclarent avoir déjà adopté au moins une technologie alternative aux moteurs thermiques

50%

DE CES ENTREPRISES

ont privilégié la technologie hybride

⁽¹⁾Résultats du périmètre France du Baromètre des Flottes et de la Mobilité 2024, réalisé avec l'institut Ipsos. Cette enquête a été menée dans 30 pays auprès de 8 605 entreprises, dont 5 854 en Europe. En France, 300 entreprises ont été interrogées.

9. Mener des actions philanthropiques en lien avec notre cœur d'activité

La mobilisation de tous est essentielle pour construire une société plus inclusive et plus durable. Chez Arval, nous déployons une politique de philanthropie, reflet de notre stratégie RSE, dont les principes directeurs guident l'engagement solidaire de nos collaborateurs.

Chez Arval, nous encourageons trois types de dons :

- En nature (dons ou prêts gracieux de véhicules, d'équipements, etc.)
- En heures solidaires (volontariat 1MillionHours2Help)
- En numéraire (dons financiers, etc.)

Nous nous engageons dans des initiatives en lien avec ces quatre principaux thèmes :

ACCÉLÉRER la transition énergétique et favoriser la préservation de la biodiversité

PROMOUVOIR l'inclusion sociale

AMÉLIORER les communautés locales où nous sommes implantés

SOUTENIR les initiatives d'entrepreneuriat social

LES COLLABORATEURS D'ARVAL S'ENGAGENT

Le programme d'engagement 1MillionHours2Help permet aux collaborateurs d'Arval de bénéficier d'une journée offerte par an pour se consacrer, sur leur temps de travail, à une cause qui leur tient à cœur. En 2023, les collaborateurs d'Arval France se sont une nouvelle fois largement mobilisés : 7 004 heures de bénévolat ont été réalisées aux côtés d'associations locales.



Nos initiatives locales ▶

Prendre conscience de l'impact des déchets

Le 22 juin 2023, une opération de ramassage de déchets a été organisée aux abords du siège d'Arval à Rueil-Malmaison. Pour les 90 collaborateurs participants, c'était une occasion de mieux comprendre les enjeux environnementaux liés aux déchets et de s'impliquer concrètement autour de son lieu de travail. Résultats : 100 kilos de papiers, emballages et mégots ont été collectés en quelques heures.

Lutter contre la précarité alimentaire

En 2023, Arval a accompagné La Fondation de l'Armée du Salut dans son projet Art & Food, un dispositif original de distribution de repas dans des lieux culturels à des personnes vivant à la rue, en foyer ou à la retraite. Par le prêt de véhicule, Arval a contribué à l'organisation de près de 40 000 repas. Au total en 2023, 280 jours de distribution alimentaire ont pu être assurés dans le cadre d'Art&Food.

Œuvrer pour l'égalité des chances : 10 ans de partenariat avec La Cravate Solidaire

Arval est un partenaire de longue date de La Cravate Solidaire, un réseau d'associations qui œuvrent pour lutter contre les discriminations à l'embauche, notamment celles liées à l'apparence physique. Ses actions ont permis d'accompagner plus de 22 000 candidats à l'emploi. Depuis 10 ans, Arval prête gracieusement à l'association trois véhicules pour soutenir ses activités à Paris, Lille et Lyon. Nos collaborateurs s'impliquent également auprès de La Cravate Solidaire, en proposant des coaching RH, en aidant au tri des vêtements ou en donnant des tenues vestimentaires. Une collecte, organisée au printemps 2023 sur 4 sites Arval en France (Lyon, Rennes, Bordeaux et Rueil-Malmaison), a ainsi permis de récolter 150 kg de vêtements et accessoires.



Améliorer les communautés locales où nous sommes implantés

Soutenir les associations locales

Début juin 2023, Arval a fait un appel à dons auprès de ses collaborateurs pour aider une épicerie solidaire à Nanterre, au sein de laquelle les bénéficiaires peuvent faire des courses à prix très bas.

Encourager tous les gestes de solidarité

Tout au long de l'année 2023, les collaborateurs ont pu témoigner de leur engagement solidaire. À Lyon, en avril et mai, les collaborateurs ont prêté main forte à la Fondation de l'Armée du Salut pour leur collecte de denrées alimentaires et produits d'hygiène.

À travers la France, en octobre, les collaborateurs d'Arval ont été invités à participer à la campagne de don du sang de l'Établissement du Sang Français.

En novembre, les collaborateurs d'Arval ont participé à la collecte annuelle des Banques alimentaires, premier réseau d'accompagnement alimentaire en France.

Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat social

Rendre accessible la mobilité aux personnes isolées

En 2023, Arval France a fait don de dix véhicules à un garage solidaire du réseau Solidarauto. Les véhicules issus de la flotte d'Arval ont été remis en état pour être proposés à la location ou à la revente, à prix réduit, à un public isolé, en difficulté financière ou dans la précarité.



Aissata ANNE,
Directrice de l'association
Génération Solidaires

En 2022, Génération Solidaires était parmi les associations « coup de cœur » du Prix Projet Banlieues de la Fondation BNP Paribas, qui a bénéficié d'un dispositif de soutien aux associations locales de proximité. Dans la continuité de cet accompagnement, Arval s'engage concrètement aux côtés de l'association.

Qui est Génération Solidaires ?

Génération Solidaires est une association qui œuvre en faveur de l'inclusion, la solidarité et la citoyenneté au cœur d'un territoire : Mantes-la-Jolie. Nous sommes aujourd'hui 25 salariés et 30 bénévoles mobilisés autour de 4 champs d'action : l'Économie Sociale et Solidaire et l'innovation sociale, la solidarité et l'engagement des jeunes, l'ingénierie et le conseil, l'égalité et l'accès aux droits.

Dans quel contexte s'inscrivent vos actions ?

Mantes-La-Jolie est un territoire fragile, avec une population qui cumule des difficultés importantes. Sur les 45 000 habitants, la moitié réside en quartier prioritaire. Le taux de pauvreté est de plus de 45,6 %, le taux de chômage de 28 %, et de plus de 50 % chez les jeunes.

INTERVIEW

Suite au Prix Projet Banlieue, quel soutien avez-vous reçu ?

Au-delà du don financier de la Fondation BNP Paribas, nous bénéficions aussi du soutien d'Arval, notamment avec le prêt d'un véhicule. C'est aussi une aventure humaine. Nous sommes soutenus dans notre développement grâce à la mobilisation des collaborateurs d'Arval. En 2023, ils nous ont fait un don de plus de 100 kilos de matériel informatique personnel, qui va être réparé ou reconditionné. Une action concrète qui contribue à réduire la précarité numérique sur notre territoire. Nous avons aussi partagé de beaux moments de solidarité avec les équipes Arval lors de notre participation au marché de Noël du CSE Arval, dans le cadre d'ateliers de couture ou encore d'opérations de collecte.



PILIER ENVIRONNEMENT

AGIR CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

10. Accompagner nos clients dans la transition vers une **mobilité bas carbone**
11. Réduire l'**empreinte environnementale** liée à notre fonctionnement propre
12. Promouvoir la **connaissance et le partage** des meilleures pratiques environnementales

9,8%

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS
CO₂ de notre flotte louée
Arval France¹

59%

CROISSANCE DE
VÉHICULES ÉLECTRIQUES
dans notre parc Arval
entre 2022 et 2023

⁽¹⁾En moyenne par rapport à janvier 2020.

10. Accompagner nos clients dans la transition vers une mobilité bas carbone

Nous soutenons nos clients à chaque étape de la transformation de leur mobilité, qu'il s'agisse de démontrer les avantages et la nécessité de la transition énergétique des flottes de véhicules, d'engager leur organisation dans une démarche de mobilité bas carbone ou encore d'offrir des panels de services complets visant à faciliter ce changement.

La transition énergétique des mobilités s'inscrit dans un contexte réglementaire particulièrement mouvant et complexe. Pour s'y adapter et engager leur transition, nos clients peuvent s'appuyer sur nos offres adaptées, nos solutions flexibles et nos expertises dédiées. En France, la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), publiée en 2019, vise notamment à encourager l'usage de moyens de transports à faibles et très faibles émissions. Elle impose par exemple aux entreprises privées gérant un parc de plus de 100 véhicules d'effectuer 10 % de leur renouvellement avec des véhicules à faibles et très faibles émissions (puis 20 % en 2024, 40 % en 2027 et 70 % en 2030).

ARVAL CONSULTING : LA MÉTHODOLOGIE "SMaRT"⁽¹⁾ AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Arval accompagne ses clients au quotidien dans la transition énergétique des flottes de véhicules avec son offre de produits, services et solutions mais également grâce à une équipe Consulting dédiée et une approche conseil unique.

Notre méthodologie SMaRT (Sustainable Mobility and Responsibility Targets) permet à nos clients de définir et de mettre en œuvre leur stratégie de transition énergétique en cinq étapes :

- **étape 1** : définition des ambitions et comparaison avec les niveaux du secteur ;
- **étape 2** : analyse de la flotte existante selon des indicateurs RSE ;
- **étape 3** : identification du type de motorisation idéal du point de vue énergétique, des objectifs RSE et du TCO², à l'aide du calculateur SMaRT conçu par Arval ;
- **étape 4** : étude des options de mobilités alternatives ;
- **étape 5** : mesure des avancées réalisées en fonction des ambitions de départ.

Découvrez en vidéo : L'APPROCHE CONSEIL ARVAL EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



80 000

VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS

(hybrides + électriques) à fin 2023 sur un total de 353 866 véhicules loués par Arval (22,6 %).



Nous sommes fiers d'accompagner Chronopost dans la réalisation de ses objectifs d'électrification et d'optimisation de sa flotte qui visent à réduire l'impact environnemental de leurs livraisons partout en France.

Margy **DEMAZY**,
Directrice commerciale,
Arval France



FOCUS

Chronopost, un acteur engagé dans une logistique urbaine durable

Depuis dix ans, Arval accompagne Chronopost, acteur majeur du transport express en France, dans la transformation de sa flotte composée de 1 800 véhicules en location longue durée. Afin de limiter l'impact de son activité sur l'environnement, les livraisons dans 67 villes sont assurées à 100 % par des véhicules à faibles émissions. L'objectif est de porter à 50 % les livraisons réalisées par ce type de véhicules d'ici 2025. En parallèle, la flotte compte aujourd'hui environ 200 poids-lourds à faibles émissions réalisant 200 liaisons par jour. À horizon 2025, Chronopost a pour ambition de réaliser 25 % de ses acheminements au moyen de transports à faibles émissions et de carburants alternatifs.

En savoir plus sur l'engagement responsable de Chronopost



⁽¹⁾La méthodologie SMaRT est conçue pour répondre aux besoins évolutifs des gestionnaires de flotte. En complément, Arval Mobility Consulting est un service de conseil qui a pour vocation d'accompagner les clients dans la mise en place d'une mobilité multimodale qui tient compte de son impact environnemental. ⁽²⁾TCO : Total Cost of Ownership, soit le coût total de détention.

ENCOURAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES FLOTTES DE VÉHICULES : DES OFFRES ET SOLUTIONS DÉDIÉES

Les offres et services d'Arval apportent des solutions concrètes, simples et flexibles qui permettent de favoriser l'adoption de véhicules bas carbone.

La location longue durée : un levier pour l'électrification

La Location Longue Durée (LLD) est un moyen simple d'opter pour un véhicule électrifié. Elle permet un choix parmi notre offre multimarques, correspondant à son usage, sans prendre de risques financiers pour évaluer quel type de motorisation (électrique, hybride) est le plus adapté. La LLD s'applique également à d'autres solutions de mobilité telles que le vélo, en présentant les mêmes avantages, ce qui participe à la réduction des émissions de CO₂.

Arval Flex : tester l'électrique avec la location moyenne durée

L'offre Arval Flex permet d'avoir accès à plus de 15 000 véhicules en parc disponibles en France, de sélectionner l'énergie la plus adaptée selon les déplacements ainsi que d'ajuster la durée du contrat (entre 1 et 24 mois) et le nombre de kilomètres prévus. Cette offre est idéale pour les entreprises souhaitant initier une transformation progressive de leur flotte de véhicules ou tester l'usage d'un véhicule électrique dans le cadre d'une location limitée dans le temps.

Arval Switch : s'adapter aux besoins en temps réel

Pour les déplacements occasionnels longue distance, notre offre Arval Switch prévoit le prêt d'un véhicule thermique vingt jours dans l'année, utilisable en complément du véhicule électrique en location longue durée et ainsi rassure les usagers en apportant plus de flexibilité.

CHARGING SERVICES

Charging@home : faciliter la recharge électrique

Avec notre offre "Charging Services", nous facilitons l'accès aux bornes de recharge en itinérance, au bureau et désormais à domicile avec Charging@Home. Déployée en partenariat avec le groupe EDF¹, elle permet d'accéder à une solution de recharge au domicile, en intégrant la borne et son installation, l'entretien, la désinstallation et son recyclage. Elle simplifie également le suivi et le remboursement par l'employeur des consommations d'énergies des salariés à leur domicile pour les usages professionnels. Cette nouvelle offre complète les solutions de recharge d'Arval de Charging Services, comme l'accompagnement aux besoins de bornes de recharge sur les sites d'entreprises ou la recharge en itinérance avec la carte multi-énergies.

Découvrez en vidéo **L'OFFRE ARVAL CHARGING@HOME**



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DE CARGLASS®

INTERVIEW

En 2023, Carglass a pris un grand virage dans le verdissement de sa flotte automobile, quelle était votre ambition en matière d'électrification ?

Avec le développement de l'offre de véhicules utilitaires électrifiés, Carglass a décidé de passer à la vitesse supérieure dans le verdissement de sa flotte d'entreprise. Le virage a été pris dès 2022, avec la commande auprès d'Arval de 328 utilitaires 100% électriques en location longue durée (LLD).

L'ambition d'électrification de Carglass s'étend aux véhicules personnels, avec un objectif de 100% de véhicules à faibles émissions (tout électriques ou hybrides rechargeables) d'ici 2027. Aujourd'hui, la motorisation diesel, qui représentait près de la moitié de ces véhicules, a laissé place à des commandes 10% électrique, 10% éthanol/électrique et 80% d'hybride (dont 20% en non rechargeable). Nous sommes sur la bonne voie !

Carglass et la réparation responsable, c'est une longue histoire, n'est-ce pas ?

Oui, cela fait trente ans que Carglass répare et remplace : nous ne jetons que lorsque nous ne pouvons vraiment plus réparer. Nous avons ainsi réussi à économiser 70 000 tonnes de déchets au cours de ces trois dernières décennies ! Grâce à la réparation nous pouvons réduire de manière significative notre impact environnemental, c'est donc pour nous une priorité.

En tant que spécialiste de la réparation et du remplacement de vitrage de véhicules, nous

voyons l'impact que nous avons face au grand défi climatique et sociétal. Avec notre flotte de véhicules-ateliers désormais 100% électrique nous réduisons nos impacts directs sur l'environnement et c'est une attente forte de nos clients et de nos équipes.

Nous avons fait appel à Arval, spécialiste des solutions de mobilités, pour nous accompagner dans notre ambition de réduire notre consommation énergétique et nos émissions de CO₂. Ensemble, nous mettons tout en œuvre pour réduire notre impact sur l'environnement, tout en optimisant le coût de détention de notre flotte.

En savoir plus sur le programme Développement Responsable de Carglass®



Carglass est passé à la vitesse supérieure dans la transition énergétique de sa flotte d'entreprise, avec la commande auprès d'Arval de 328 utilitaires 100% électriques en location longue durée.

Mourad ELLAH,
Responsable du parc automobile de Carglass

¹À travers ses filiales IZI by EDF et IZIVA.

LES ATOUTS DE LA TECHNOLOGIE V2G

Le "vehicule-to-grid"¹, appelé "V2G", est une technologie de recharge bidirectionnelle qui utilise l'énergie stockée dans une batterie de voiture électrique pour la réinjecter sur le réseau. Cette technologie offre de la flexibilité en s'adaptant aux besoins, lors d'un pic de consommation, par exemple. Elle permet également d'adresser le "smart charging" (ou pilotage intelligent) en déclenchant la charge au moment le plus favorable et ainsi optimiser les coûts de recharge.

En contribuant à l'utilisation des énergies renouvelables disponibles sur le réseau, le V2G permet aussi de diminuer les émissions de CO₂ liées à la production d'énergie.

Arval s'est associé à Dreev, filiale d'EDF et à BNP Paribas Leasing Solutions, afin d'intégrer les solutions de charge V2G sur site, aux services de nos clients équipés d'un véhicule électrifié. Nos clients peuvent ainsi bénéficier de tous les atouts du V2G. Une solution simple, optimale, économique - des véhicules toujours chargés lorsqu'on en a besoin et des véhicules stationnés qui génèrent des revenus - et contribuant à la décarbonation des flottes.

Avec le V2G, le véhicule électrique est un maillon actif de la transition énergétique. Cette solution économique, performante et vertueuse favorise l'électrification des flottes.

Sonia **CHEBINI**,
Responsable
des partenariats
énergétiques,
Arval France



Le V2G est une opportunité de stocker de l'électricité à grande échelle et de la réinjecter dans le réseau en fonction des besoins. C'est une solution efficace en faveur de la transition énergétique, qui contribue à l'augmentation des énergies renouvelables dans les réseaux électriques.

Éric **MEVELLEC**,
Directeur Général de
Dreev, filiale d'EDF



Découvrez en vidéo
LES AVANTAGES DU V2G



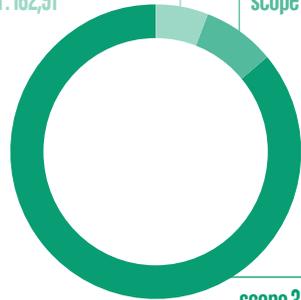
11. Réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre

Nous cherchons à minimiser notre empreinte environnementale, en commençant par notre propre flotte de véhicules. Nous insufflons auprès de nos collaborateurs une culture RSE à tous les niveaux pour les encourager à réduire les émissions de CO₂ pour limiter efficacement notre impact au quotidien.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par type en t eq CO₂

scope 1 : 162,91

scope 2 : 245,81



scope 3 : 2 517,81

COMPRENDRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre d'Arval en France⁽¹⁾ concerne les scopes 1, 2 et 3.

SCOPE 1 :

Émissions directes liées à la combustion de carburants fossiles liées aux équipements et installations détenues ou contrôlées par Arval.

SCOPE 2 :

Émissions indirectes issues de la production d'électricité achetée : comprend tous types d'électricité achetée par Arval, et toute l'électricité consommée par les systèmes de chauffage et de refroidissement.

SCOPE 3 :

Émissions indirectes associées aux déplacements professionnels des collaborateurs : calculées pour les trajets professionnels effectués en avion, train et voiture.



BÂTIR UNE AMBITION COMMUNE AUTOUR DE LA MOBILITÉ DURABLE POUR LES ENTITÉS DU GROUPE BNP PARIBAS

Green Company for Employees (GC4E) est le programme participatif pour les entités du Groupe BNP Paribas pour accélérer la réduction de ses impacts environnementaux directs, en donnant une place centrale à l'action des collaborateurs. Les axes prioritaires sont la mobilité durable, la suppression du plastique à usage unique, l'alimentation durable et la transition vers un numérique durable.

Sur l'axe mobilité durable, l'objectif est de réduire l'impact environnemental associé aux déplacements des collaborateurs, autour de 6 engagements :

- favoriser les mesures de réduction d'impact environnemental dans la politique voyages du Groupe ;
- mettre à disposition et promouvoir des outils de collaboration à distance ;
- mettre en place le partage de véhicules et de vélos sur les sites du Groupe ;

- promouvoir la pratique du covoiturage pour les déplacements domicile-travail ;
- développer les possibilités d'accueil des véhicules électriques sur les sites ;
- offrir des financements spécifiques aux collaborateurs qui s'équipent de véhicules moins émissifs.

Afin de partager ces engagements avec l'ensemble des métiers et filiales du Groupe, des événements et ateliers sont organisés. Ainsi, en juin 2023, le siège d'Arval France a accueilli un comité GC4E sur le thème de l'adoption des usages plus responsables du numérique et des nouvelles mobilités. L'occasion de promouvoir des solutions comme le vélo en location longue durée ou le partage de véhicules.

⁽¹⁾Le périmètre Arval en France comprend deux entités Arval France et Arval Corporate.

AGIR SUR L'EMPREINTE CARBONE DE NOS DÉPLACEMENTS

Nous avons mis en place plusieurs mesures destinées à réduire l'empreinte liée aux déplacements de nos collaborateurs, à savoir :

- notre politique relative aux véhicules de fonction exige que seuls des véhicules électriques soient commandés (véhicules neufs et remplacements) ;
- un service de véhicules partagés - pour les usages professionnels et personnels, favorisant les véhicules électriques pour les courtes distances ;
- une solution de la location longue durée de vélo à assistance électrique ;
- la prise en charge des frais de transport privilégiant les mobilités douces⁽¹⁾, partagées et alternatives, pour les trajets entre le domicile et le lieu de travail, via le Forfait Mobilité Durable ;
- le covoiturage avec notre partenaire Klaxit.

Promouvoir l'intermodalité pour les trajets domicile-travail

En 2023, la 21^e Semaine européenne de la mobilité a été célébrée auprès des collaborateurs d'Arval. L'objectif était de valoriser les modes de déplacement partagés ou à moindre impact environnemental, avec un focus sur l'intermodalité, c'est-à-dire la combinaison des types de transports. Sur nos sites de Rennes et de Lyon, les collaborateurs ont pu découvrir en 2023 l'offre vélo en location longue durée proposée par Arval en partenariat avec Zenride. Au programme : une conférence présentée par l'équipe projet, découverte et test des différents vélos à assistance électrique et retours d'expérience.



La flotte interne d'Arval à fin 2023 :

59,4%
DE VÉHICULES ÉLECTRIFIÉS

76%
DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES dans nos commandes

FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE DE NOS BÂTIMENTS

Chez Arval nous contribuons à réduire les émissions issues de nos locaux, notamment, en mettant en place un système de chauffage et d'éclairage économe en énergie (détection de présence, LED, etc.), des mesures d'économie d'eau, ou encore en privilégiant les sources d'énergie bas carbone. Par exemple, sur notre site de Rueil-Malmaison, nous procédons à une fermeture partielle des espaces en période de moindre affluence des collaborateurs (période estivale, congés). Sur l'ensemble de nos sites, nous portons également une attention particulière au tri des déchets, au recyclage, à l'élimination du plastique, à l'emploi de mobilier de bureau reconditionné et à la réduction de l'utilisation du papier.



FOCUS

Recycler nos matériels informatiques

Arval fait appel à une Entreprise Adaptée spécialisée dans le démantèlement et le réemploi des équipements informatiques, à laquelle elle remet certains de ses Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). En 2023, certains matériels informatiques obsolètes, en provenance notamment de nos sites de Lyon et Rueil-Malmaison, ont été recyclés, n'ayant trouvé d'utilisation dans l'aménagement des bureaux. Ainsi, au siège de Rueil-Malmaison 102 écrans d'ordinateurs et une dizaine de cartons d'accessoires divers ont été recyclés, de même qu'à Lyon 206 écrans et une vingtaine de cartons dans le cadre de l'installation sur notre nouveau site.

12. Promouvoir la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales

Nous souhaitons que l'ensemble de nos collaborateurs soient moteurs dans l'atteinte de nos objectifs. Pour cela, la diffusion de la connaissance et la sensibilisation sont des leviers essentiels à la mobilisation collective.

87% 

DE NOS COLLABORATEURS

déclarent connaître les principaux engagements et actions de la stratégie RSE d'Arval et

81%

d'entre eux pensent qu'Arval est une entreprise soucieuse de l'environnement⁽¹⁾

ANCRRER LA CULTURE RSE AU SEIN D'ARVAL

Arval a développé un module de formation obligatoire intitulé « Arval CSR & ESG Awareness », destiné à l'ensemble de nos collaborateurs. Son déploiement contribue à ancrer la culture RSE auprès de tous. Cette formation donne les clés essentielles pour appréhender le sujet de la RSE, être en mesure d'expliquer notre stratégie et susciter le passage à l'action notamment auprès de nos clients.

DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR PRÉSENTER NOS ENGAGEMENTS

L'Atrium d'Arval, situé sur notre siège à Rueil-Malmaison est conçu comme une véritable vitrine de nos solutions de mobilité. En janvier 2023, l'équipe Business Transformation d'Arval France a organisé un hackathon avec 50 étudiants futurs diplômés d'une grande école de management et d'ingénieur, notamment afin d'étudier la pertinence de virtualiser l'Atrium. Des solutions innovantes et de qualité ont ainsi été imaginées pour présenter notre activité et ses enjeux RSE de façon engageante, attrayante et immersive - comme l'utilisation du Métaverse pour pouvoir accueillir nos clients au sein de l'Atrium, depuis n'importe quel lieu en France.

EXPLORER LES LEVIERS DE DÉCARBONATION DE LA MOBILITÉ

En 2023, la Fresque de la Mobilité, testée en avant-première par les ambassadeurs RSE d'Arval France, est entrée dans catalogue des formations du Groupe BNP Paribas. Inspirée de la Fresque du Climat, cet atelier collaboratif a pour objectif de sensibiliser aux enjeux d'une mobilité bas carbone. Les collaborateurs participants peuvent ainsi mieux comprendre comment agir individuellement et collectivement et s'informer sur les différents leviers d'action.

SENSIBILISER NOS COLLABORATEURS AUX ÉCOGESTES

En 2023, le projet gouvernemental Ecowatt a engagé les entreprises à réduire leur consommation électrique par différentes actions. Chez Arval France, une campagne de sensibilisation interne a été déployée afin d'adopter des éco gestes au quotidien, tels que, le fait d'éteindre la lumière en quittant une pièce ou encore d'éviter la charge des appareils électriques inutilement.

Cette campagne s'appuyait sur un fascicule, présentant des chiffres clefs et des conseils pratiques afin de mieux gérer la consommation d'énergie et de produits émetteurs de CO₂.

Chez Arval France, nous sommes convaincus que chacun peut, au travers des gestes simples du quotidien, contribuer à réduire l'impact carbone de certaines actions et donc préserver davantage l'environnement.

Anne-Hélène
LAMETHE-AVRIL,
Directrice
Communication et
Engagement,
Arval France



PARTICIPER À LA PRÉSERVATION DES FORÊTS ET DE LA BIODIVERSITÉ

Avec le projet « 1 véhicule électrifié = 1 arbre » en partenariat avec Reforest'Action, Arval France souhaite inciter ses clients et conducteurs à choisir de louer un véhicule électrifié (électrique ou hybride). Concrètement, un arbre est planté ou régénéré⁽²⁾ pour chaque véhicule électrifié (électrique et hybride) mis à la route par Arval.

À fin 2023, 74 875 arbres ont été financés avec, comme bénéficiaires associés :

- 11 231 tonnes de CO₂ stockées⁽³⁾
- 224 625 abris pour animaux créés
- 10 696 jours de travail créés

Ces arbres ont été plantés ou régénérés à proximité de nos principaux sites : Courances (Essonne), à Chantilly (Oise), les Marêts (Seine-et-Marne) ; en région rennaise à Mécé et Val d'Anast (Ille-et-Vilaine) ; et près de Lyon, à Belleville-en-Beaujolais et à Joux (Rhône).

⁽¹⁾Résultats de notre enquête interne Pulse, édition 2023.
⁽²⁾Reforest'Action régénère les arbres grâce à la Régénération Naturelle Assistée, une méthode qui aide à préserver et à renforcer les forêts existantes grâce à une gestion combinant le cycle de reproduction naturelle des arbres avec les travaux de sylviculture. ⁽³⁾Un arbre stocke environ 150 kg de CO₂ sur 30 ans. Pour obtenir ce chiffre, Reforest'Action s'appuie sur une méthode de calcul prenant pour référence un exemple de projet de plantation en forêt française suivant le mode de gestion durable le plus répandu. Le résultat obtenu donne une quantité de CO₂ stocké par hectare.

DES OBJECTIFS POUR UN AVENIR MEILLEUR ET PLUS DURABLE POUR TOUS

TABLE DE CONCORDANCE



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) aident à parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ils répondent aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés.

Il existe 17 ODD, Arval contribue à 15 d'entre eux, répartis dans les 4 piliers et 12 engagements de la stratégie RSE d'Arval France.

<p>PILIER ÉCONOMIQUE / DÉVELOPPER NOS ACTIVITÉS DE MANIÈRE ÉTHIQUE ET DURABLE</p>	<p>1 Promouvoir la mobilité durable avec un impact positif</p> <p>2 Avoir les meilleurs standards éthiques</p> <p>3 Partager avec nos parties prenantes des standards élevés de responsabilité</p>	
<p>PILIER SOCIAL / FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS</p>	<p>4 Promouvoir la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail</p> <p>5 Être une « good place to work » avec une gestion responsable de l'emploi</p> <p>6 Être une entreprise apprenante offrant une gestion dynamique des carrières</p>	
<p>PILIER CIVIQUE / ÊTRE UN ACTEUR POSITIF DU CHANGEMENT</p>	<p>7 Influencer et agir pour la prévention du risque routier</p> <p>8 Financer et soutenir la recherche sur la mobilité de demain</p> <p>9 Mener des actions philanthropiques en lien avec notre cœur d'activité</p>	
<p>PILIER ENVIRONNEMENTAL / AGIR CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE</p>	<p>10 Accompagner nos clients dans la transition vers une mobilité bas carbone</p> <p>11 Réduire l'empreinte environnementale liée à notre fonctionnement propre</p> <p>12 Promouvoir la connaissance et le partage des meilleures pratiques environnementales</p>	